

La Ville inaugure sa passerelle... déjà bien étrennée



Publié le 28 Juin 2011

Héléne Ruel 

Pour une fois, ce sont les citoyens, peut-être même les touristes qui ont, bien avant les autorités politiques, inauguré à leur façon la passerelle du réservoir Beaudet, livrée à la Ville de Victoriaville le 2 juin dernier.

Sujets : [Excavation Marchand](#) , [Ville de Victoriaville](#) , [Jacques Gagnon](#) , [Arthabaska](#) , [Passerelle du réservoir Beaudet](#) , [Québec](#)

En compagnie du député d'Arthabaska, Claude Bachand et de l'entrepreneur Jacques Marchand (Excavation Marchand et Fils), le maire de Victoriaville, Alain Rayes, a procédé, mardi, à l'inauguration de cette passerelle construite au coût d'un peu plus de 3 millions \$, servant à boucler une piste multifonctionnelle de 5,2 km autour du réservoir Beaudet.

Les gouvernements du Québec et du Canada y ont contribué d'une subvention de 1,7 million \$. Le député Bachand a dit qu'avec la Ville de Victoriaville, il avait sorti ce projet des «catacombes fédérales» où il stagnait depuis longtemps.

Il a rendu hommage à ces gens de «vision», les actuels conseillers municipaux Jacques Gagnon, Denis Morin, l'ex-conseiller Donald Dumont, Daniel Blanchet et Jerry Séguin. «Ils avaient ce projet dans le cœur», a dit M. Bachand.

Une plaque commémorative devrait d'ailleurs être installée bientôt, pour rappeler aux passants les noms de ceux qui ont travaillé à son avènement. Ce projet de passerelle est dans l'air du temps victorivillois depuis vingt ans, a rappelé le maire Rayes, la Ville cherchant à faire bouger ses citoyens.

Il dit que, jusqu'à maintenant, il y a unanimité, n'ayant entendu que des commentaires positifs de la part des utilisateurs. «À moins qu'on ne soit trop gêné pour nous en faire des négatifs!»

Le député d'Arthabaska a ajouté que cette «grandiose» infrastructure, installée dans un magnifique site écologique, donnait aux citoyens un accès visuel et physique à un paysage exceptionnel.

Il a brandi des photos montrant que la construction de l'ouvrage n'a pas même dérangé les habitudes de la tortue Joséphine (une énorme tortue serpentine) qui, encore ce printemps, a pondu et enfoui ses œufs aux abords de la rivière Bulstrode.

Parlant d'environnement, on a aussi profité de l'occasion pour présenter ce projet de stabilisation des berges, sur une aire d'environ 400 mètres carrés en bordure de la rivière. Deux classes d'écoliers des écoles JPH Massicotte et Notre-Dame-de-l'Assomption ont mis en terre quelque 600 plants (arbustes, saules, rosiers, etc.), lors d'une opération PAJE, à laquelle sont associées la Ville, la Commission scolaire des Bois-Francis et COPERNIC. Ce que l'on peut faire pour stabiliser les berges en amont ne peut qu'avoir une incidence positive sur le traitement des eaux du réservoir, a précisé Carline Ghazal, coordonnatrice du service municipal de l'environnement.

La Ville prévoit installer des bancs dans cette aire d'où l'on a une vue sur la rivière et sur la passerelle.

Deux défis

«Des structures comme celles-là, on peut les compter sur les doigts d'une seule main au Québec!», a dit l'entrepreneur Jacques Marchand. Il a ajouté que son entreprise était fière d'avoir pu travailler pour la Ville de Victoriaville, à un projet de cette envergure. «Habituellement, notre travail ne paraît pas, me rappelait mon père, parce que ce sont des conduites d'eau que l'on enfouit dans la terre!»

L'installation de trois piliers ancrés à cinq mètres dans le roc sous le lit de la rivière et le transport de la longue structure d'acier de l'usine au chantier ont représenté, selon M. Marchand, les deux principaux défis de la construction.

Les travaux avaient commencé en septembre 2010, se sont arrêtés pendant la période des fêtes. La dalle de béton a été coulée à la mi-avril. Les ouvriers se sont retirés du chantier le 2 juin.

C'est aussi Excavation Marchand qui travaillera, cet été, à la construction d'une partie de la Promenade du 150e (entre la rivière Nicolet et le boulevard Jutras). «Une manière à nous de participer au 150e de la Ville», a conclu M. Marchand.

Pont ou passerelle?

Si l'on a inauguré l'ouvrage, on ne l'a pas encore «baptisé». «En attendant, on l'appelle la passerelle du réservoir Beaudet», a précisé le maire.

Passerelle ou pont?

Certains diront que l'envergure de l'ouvrage, son coût, sa longueur (700 pieds) lui mériteraient bien le nom de pont. Ce serait plutôt, selon M. Marchand, l'usage et la largeur de sa chaussée (12 pieds) qui détermineraient qu'on doive en parler comme d'une passerelle. Un pont aurait une plus large chaussée permettant le croisement sécuritaire de deux véhicules à moteur.